



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 27 FÉVRIER 2023 - N° 1251 - 53^e ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Angoisses

Lors des manifestations du 31 janvier contre la réforme des retraites, il a été observé un phénomène vraiment nouveau : avec 100 000 manifestants, l'Île-de-France s'est peu mobilisée. C'est, en regard de sa population (12 millions), 2,5 fois moins qu'ailleurs. Et si les dix autres métropoles ont plus manifesté que Paris, là aussi les chiffres sont faibles par rapport au potentiel démographique de celles-ci.

En revanche, de très nombreuses villes moyennes, préfectures et sous-préfectures (il y a eu des manifestations dans 200 d'entre elles) ont vu leurs rues se remplir, à l'image des 15 000 d'Albi et des 3 000 de Castres. Dans les Pyrénées ou des anciens bassins industriels du Massif central ainsi qu'en Bretagne du Sud, les cortèges ont représenté près de 20, voire 30 % de la population des chefs-lieux.

Cela révèle que l'électorat des régions ayant fortement voté Macron, regroupant les vieux bastions catholiques du Massif central et de l'Ouest avec les vieilles régions de gauche du Sud-Ouest et des Pyrénées, est désormais soudé par une opposition déterminée à cette réforme. Loin des métropoles, elles subissent de plein fouet la crise : inflation, délinquance qui flambe, effondrement des services publics...

On comprend mieux les angoisses de nombreux députés, élus de cette France périphérique qui saura certainement se souvenir du vote de leur élu lors des prochaines échéances électorales.

Il semble que, chez les Républicains, Aurélien Pradié soit un des rares dirigeants à en avoir pris conscience.



WIKIMEDIA COMMONS, PHOTO : PIERRE-YVES BADOUIN

Programmation militaire : Pas assez d'ambition

Le projet de loi de programmation militaire 2024-2030 ne permettra pas à la France de tenir son rang. Le Parlement corrigera-t-il cette médiocre copie ?

Sur sept ans, 413 milliards pour l'Armée. Le chiffre impressionne mais, après trente ans d'économies sordides, ces dépenses ne permettront pas de moderniser la dissuasion nucléaire, de remettre à niveau nos forces conventionnelles et de faire face à de nouveaux théâtres de conflit.

Nous avons six sous-marins nucléaires lanceurs d'engins : il en reste quatre. La Marine na-

tionale a perdu 40 % de ses effectifs en 25 ans. L'armée de l'Air a perdu 50 % de ses avions de combat. En 1984, l'armée de Terre alignait 82 régiments de mêlée et 55 régiments de Défense opérationnelle du territoire ; aujourd'hui, nous pourrions équiper entre 6 et 12 régiments. La Défense nationale exige un immense sursaut.

L'article d'Éric Cézembre en page 2.

Retrouver Charles Péguy

Péguy s'est tenu à l'écart de toutes les modes. C'est pourquoi sa pensée reste d'une saisissante actualité.

Né le 7 janvier 1873, tombé devant l'ennemi le 5 septembre 1914, Charles Péguy est de ceux qu'il faut lire et sans cesse relire. Parce qu'il fut exemplaire dans son combat pour la justice, face aux accusateurs du capitaine Dreyfus. Parce qu'il incarnait le patriotisme français, si fervent dans sa célébration de Jeanne d'Arc. Parce que sa

poésie et ses essais permettent de comprendre, en notre siècle déchristianisé, l'une des expressions de la mystique chrétienne au début du siècle dernier.

Parce que sa dénonciation de l'avalissement du monde moderne nous donne aujourd'hui la force d'y résister.

L'article de Gérard Leclerc en page 11.

Dans ce numéro :

Page 4 : **Un drame français : la fuite des cerveaux.**

Page 5 : **Crises agricoles.**

Page 7 : **Le passage de la mer Rouge.**

Page 12 : **La République des Hébreux.**

Page 14 : **Résistance royaliste : le général de Monsabert.**

Page 16 : **Éditorial : La France face à la guerre.**

Budget de la Défense : rattrapage ou colmatage ?

La loi de programmation militaire (LPM) est censée, selon le gouvernement, nous donner une guerre d'avance. Et, à notre pays, le *leadership* sur la défense européenne. Est-ce crédible, quand les États européens réarment massivement sous l'égide de l'OTAN ?

Les 413 milliards d'euros annoncés sur sept ans peuvent, à première vue, faire impression. Il n'en faut pas moins prendre en compte un certain nombre de réalités :

- L'effort engagé depuis quelques années fait suite à trente ans d'économies sordides, la droite faisant pire que la gauche ;
- L'indépendance stratégique choisie par notre pays a un coût ; les États-Unis s'arrogent un droit de regard sur l'utilisation de tout armement comportant des composants américains ;
- L'émergence des nouveaux champs de conflictualité (cyber, espace, hautes altitudes, grands fonds marins) nécessite des investissements qui, selon le ministre des Armées devant la commission de la Défense de l'Assemblée, se chiffrent en dizaines de milliards.

L'audition du ministre des Armées devant cette commission est disponible en ligne. Elle démontre que les trous béants de notre défense sont bien connus des parlementaires, mais aussi, hélas, que les partis de gauche, LFI, PC et même PS, sont retombés dans la vieille et puérile rengaine : « *pourquoi dépenser tant pour la défense plutôt que pour le social ?* »

Le constat est affligeant : quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins quand il y en eut six, moins de 300 têtes contre 600. La Marine nationale a perdu 40 % de ses effectifs en 25 ans, possède un porte-avions au lieu de deux, 6 sous-marins nucléaires d'attaque contre 12. Le nombre des frégates reste limité à 15, mais grâce à une descente de gamme. 3 porte-hélicoptères, certes plus imposants, au lieu de 4 navires amphibies. Des moyens plus modernes mais moins nombreux, d'où une perte de capacité de présence. L'Armée de l'air et de l'espace a perdu 50 % de ses avions de combat. Elle garde une bonne capacité de renseignement mais la situation est



© MINISTÈRE DES ARMÉES PHOTO : A. SERPILLO

Armée de terre française. Sa capacité d'intervention a été divisée par 6 depuis 1984, sous les présidences Mitterrand, Chirac, Sarkozy et Hollande.

critique pour le transport et le ravitaillement, ce qui signifie, en clair, que nous ne pouvons rien faire d'ambitieux sans aide.

L'Armée de terre a été la plus touchée. En 1984, elle alignait la Première Armée, tournée vers l'Est, et la force d'action rapide (FAR), vouée aux opérations extérieures, soit au total 82 régiments de mêlée, auxquels seraient venus s'ajouter 55 régiments de défense opérationnelle du territoire (DOT), composés essentiellement d'appelés. La capacité de projection a été divisée par deux à chaque *Livre blanc*. Aujourd'hui, nous pourrions équiper l'équivalent de 6 régiments, au maximum 12.

Pas assez ! – Les 413 milliards prévus, dont 13 proviennent de recettes exceptionnelles, ne suffiront pas à moderniser la dissuasion, à remettre à niveau nos forces et à faire face aux nouveaux théâtres de conflit. Les chefs de nos Armées soulignent l'insuffisance des moyens programmés, une Marine qui n'a jamais été aussi réduite depuis 1945, 185 Rafale quand il en faudrait 225...

Conflit de haute intensité signifie pertes de matériel et, hélas, de personnel ; on ne le livre pas avec une armée d'échantillons. Un seul porte-avions, c'est une incitation puissante à une frappe préemptive !

Le groupe Mars, qui réunit des experts de haut niveau,

issus notamment de l'industrie de défense, rappelle que revenir au niveau de 1981 représenterait 80 milliards annuels, soit 3 % du PIB, alors que le projet de LPM peine à atteindre les 2 %.

Une exécution incertaine. – Bercy, qui défendait un modèle nettement plus restreint, reste en embuscade et ne reconnaît comme norme que les lois de finances annuelles.

L'inflation (30 milliards d'incidence prévus par le ministre des Armées) et les aléas économiques pourraient peser lourd, même si l'augmentation des volumes de commandes permet de peser sur les coûts unitaires.

Sur le mur de Jean Chouan

ALLO ? OUI, JE SUIS BIEN EN CHARGE DE LA LOGISTIQUE DES TANKS EN FRANCE. AH BONJOUR VOLODIMIR...



OUI, ON M'A PRÉVENU, TU CHERCHES DES TANKS. BIEN VOLONTIERS, ON T'EN ENVOIE UN.



AH BON, C'EST PAS ASSEZ ? AH, CE SÉRA PAS FACILE, MAIS OK ON VA T'EN ENVOYER DEUX.



ATTENDS, NE ME DIS PAS QUE TU VEUX LES QUATRE ?



Haro sur les Farfadets de Limoges

Une conception autoritaire.

– Le groupe Mars relève que la LPM n'est précédée d'aucune réflexion partagée sur la menace et le concept stratégique. Pas de *Livre blanc*, et le Parlement semble cantonné à entériner des arbitrages intangibles. Tout au plus le laissera-t-on agir sur la partie normative : combien de jours l'employeur doit-il accorder au réserviste ? De quoi obtenir les voix nécessaires sans 49.3.

Le Parlement serait dans son rôle en modifiant à la hausse le modèle qui lui est présenté. Honte au gouvernement qui opposerait à ce sursaut salutaire un article 40 dont il n'est d'ailleurs pas sûr qu'il soit applicable à des dépenses prévisionnelles !

Une armée préemptée. – Cet effort, bien insuffisant, sera en cas de conflit absorbé par notre engagement vis-à-vis de l'OTAN : fournir une division et pouvoir commander un corps d'armée. Les moyens alloués par la loi de programmation nous laissent-ils, au-delà, les ressources d'une politique un tant soit peu indépendante ?

De la participation aux structures de l'Alliance, nos gouvernants ont glissé vers la dépendance et l'alignement. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

Après les élections législatives, nous pouvions raisonnablement espérer le grand réveil du débat parlementaire, grâce au Rassemblement national et au nouveau cartel des gauches. Pour le moment, c'est raté.

Le projet de loi sur les retraits était l'occasion d'un débat de fond, entre la majorité et les oppositions. François Ruffin avait donné le ton, dans un rude discours solidement charpenté, bien écrit et bien prononcé. Puis ses collègues de La France insoumise sont entrés en scène.

Le spectacle des Insoumis était manifestement inspiré par Gérard Saint-Brice, le célèbre « metteur en espace » de la troupe des Farfadets de Limoges. Indignations surjouées, incidents en tous genres, vociférations, insultes... Il s'agissait de montrer que les adeptes de la révolution citoyenne étaient en phase avec la rue – alors que les manifestations massives étaient en train de se dérouler dans un calme résolu !

Cette contradiction entre la démonstration syndicale et la posture « radicale » n'a pas troublé les Insoumis. Leurs provocations ont duré jusqu'au dernier jour, malgré l'exaspération des députés écologistes, socialistes et communistes qui ont vigoureusement protesté



© WIKIPÉDIA PHOTO: THOMAS BRESSON.

lorsque le ministre du Travail a été traité d'assassin par Aurélien Saintoul, vite obligé de retirer ses propos.

Décidée sans concertation avec leurs partenaires de la Nupes par un Mélenchon qui campe hors les murs de l'Assemblée nationale, la tactique d'obstruction des Insoumis consistait à ralentir le débat par des incidents de séance et par le dépôt de 13 000 amendements. Or, de nombreux députés de gauche et les directions syndicales souhaitaient un débat sur l'article 7 du projet de loi, qui porte l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, puis un vote obligeant chaque député à prendre ses responsabilités devant les électeurs.

Le chef de la France insoumise ayant décidé que les amendements déposés par le groupe ne seraient pas retirés, le débat s'est arrêté au soir du vingtième jour sans que l'article 7 soit examiné. Les écologistes ont dénoncé un « raté stratégique de LFI », Fabien Roussel a accusé les Insoumis d'avoir « pourri les débats » et David Assouline, sénateur socialiste, a affirmé « qu'on ne peut pas être unis derrière Jean-Luc Mélenchon qui entraîne la gauche dans une impasse totale ». Laurent Berger a pour sa part dénoncé la « bordélisation » au palais Bourbon tandis que Philippe Martinez accusait les Insoumis de vouloir « s'approprier le mouvement social ».

Somme toute, Jean-Luc Mélenchon a réussi à rassembler contre les Insoumis un vaste front politique et syndical tout en évitant au gouvernement des débats risqués dans les sables mouvants de sa majorité.

Tout le monde a remarqué que le Rassemblement national avait gagné en crédibilité au fil des débats, tant le groupe parlementaire lepeniste contrastait par son sérieux et sa mesure avec les improvisations débiles de la troupe des Farfadets. Encore bravo aux héros autoproclamés de « l'antifascisme » ! ■

B. LA RICHARDAIS.

L'Écho du net

■ **Détricotage.** – « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du CNR ». La déclaration tristement célèbre de Denis Kessler en 2007 synthétise à elle seule l'analyse de l'économiste Frédéric Farah dans un entretien publié dans l'hebdomadaire *Marianne* (1). Selon lui, « la retraite à 1200 euros n'est qu'un mirage ou, plus précisément, un mensonge du gouvernement. Par-delà l'effectivité de la mesure, ce qui mérite attention dans le discours sur le seuil de 1200 euros, c'est la profonde transformation de nature de notre État social depuis plus de trois décennies. L'adhésion à l'Union européenne par le biais du traité de Maastricht et la persistance de l'idéologie néolibérale ont pour objectif la mise en œuvre d'un État social minimal, tel que défini par l'éco-

nomiste Noëlle Burgi. Cet État social rompt avec l'idée d'une protection pour tous. Cela signifie que les systèmes de protection sociale, construits à partir de 1945 dans la perspective de garantir une sécurité sociale au plus grand nombre, se réorientent vers des politiques d'assistance aux pauvres mettant en œuvre des prestations sociales sous condition de ressources ».

Poursuivant son analyse, Frédéric Farah déplore « une reconfiguration de l'État social. Il s'agit d'imaginer un État social comme un filet de sécurité pour les populations en plus grande difficulté. Désormais, il s'agit d'assurer des minima d'acceptabilité sociale pour permettre aux individus de pouvoir participer au jeu économique et rester des parties prenantes de la société de consommation. Les salaires ne progressent pas rapidement, les chômeurs sont placés sous surveillance et voient leurs indem-

nités se réduire drastiquement, les retraités s'appauvrissent. Désormais, il s'agit de poursuivre et amplifier les attaques contre la sphère socialisée de l'économie et au premier rang desquelles la maladie, les retraites ou encore l'assurance chômage ». C'est en effet « une rupture majeure avec notre système de protection sociale ; cette mutation ouvre la voie très largement à l'État social minimal et à l'aggravation d'une politique de contrôle faite de méfiance, de suspicion. La dernière réforme de l'assurance chômage s'est fondée sur l'idée que les chômeurs rechignaient au travail, laissaient sans titulaires des offres d'emploi vacantes et profitaient des largesses de l'État social ».

Et nous ne sommes pas surpris qu'il situe le point de départ de cette reconfiguration dans la décennie 1990 : « La France comme les autres États européens ont décidé de défendre le change fixe et la libre circulation des capitaux,

et de renoncer à la souveraineté monétaire. Désormais, il s'agit de courir après cette vieille obsession qu'est l'équilibre budgétaire et redimensionner à la baisse l'État social. La naissance de l'euro a été aussi un élément clé de la transformation de l'État social, tant il impliquait une action sur les dépenses publiques qui sont principalement sociales. Les recommandations européennes dans les divers Semestres européens exigent des réformes de la protection sociale. C'est désormais et plus que jamais un environnement favorable au capital qui s'installe et qui devient désormais l'horizon normatif de nos pays dits industrialisés ».

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/reforme-des-retraites-lobjectif-de-le-tat-social-minimal-tend-a-saffirmer-plus-clairement>

Un drame français : la fuite des cerveaux (I)

Nous ouvrons ici une série d'articles sur l'émigration de l'élite intellectuelle française. Si le phénomène touche de nombreux pays européens, la France est le deuxième pays au monde, juste après l'Inde, où le solde des départs de personnes qualifiées est le plus négatif. Cette migration est le résultat de politiques publiques détestables.

Depuis 30 ans, les crédits alloués à la recherche ont diminué en France et, comme le disait Chomski, « Pour détruire un service public, il suffit de baisser son financement. Il ne fonctionnera plus. Les gens s'énervent. Ils voudront autre chose. C'est la technique de base pour privatiser un service public ». Ainsi, après la justice, la police, l'armée, la santé, c'est l'école et l'enseignement supérieur qui ont été touchés. Toutes les majorités politiques ont agi de manière dévastatrice sur le fonctionnement de la recherche. La critique n'est donc pas de droite ou de gauche ; elle est le reflet de l'abandon durable, voulu et construit par la classe dirigeante qui fait que la position de référence de la recherche et de l'enseignement en France n'existe plus. Aussi significatifs peuvent-ils être, les différents classements du niveau scolaire comme Pisa ou Timss montrent bien la lente dégradation du système français. Cette dégradation n'est pas seulement imaginée, elle est vérifiée par les différents résultats mondiaux. Ainsi, les derniers lauréats français du prix Nobel, que ce soit en chimie, en économie, en physique ou en médecine, ne travaillent plus en France et obtiennent souvent des fonds et des moyens importants hors de nos frontières.

Aujourd'hui, les doctorants français cumulent, dans leur journée, la recherche de crédits pour mener à bien leurs travaux, les heures d'enseignement pour dégager un salaire, et un temps de recherche pour avancer sur leurs projets. On a un cumul de tâches qui alourdit la charge mentale des diplômés et qui altère la productivité. La France a retiré le cumul des mandats aux politiciens (de manière certes superficielle pour la plupart, mais légalement elle l'a fait) ; en revanche, le cumul des tâches, pour les autres professions, ne pose aucun problème aux législateurs. Pour rebondir rapidement sur l'actualité, la retraite d'un politique à mandat unique peut-elle être considérée de la même façon qu'une retraite d'une chercheuse, enseignante, secrétaire, gestionnaire de fonds ?

Il s'agit ici de l'exemple qui nous occupe, mais on pourrait le décliner à l'infini : un coiffeur, chef d'entreprise, DRH, secrétaire, formateur et caissier, ou un maçon travaillant en extérieur, avec des charges lourdes, sous tous les temps, un carreleur, mesureur, peintre, plaquiste, etc. Si la condition des chercheurs, et plus largement des enseignants, est souvent raillée en raison de certains avantages, il n'en demeure pas moins que ce cumul des tâches est typiquement français et donne



PIXABAY, PHOTO : NEL BOTHIA

une première idée de la situation de fuite que connaît notre pays.

Dès lors, dès qu'un institut permet de se dégager des contraintes salariales et de recherche de financement, les futurs ou nouveaux diplômés n'hésitent plus à franchir la frontière. En effet, quand la possibilité d'être déchargé d'une de ces fonctions apparaît, il est légitime et logique d'en profiter pour se consacrer exclusivement à ce que chacun considère être son cœur de métier.

La France continue de former des éléments de qualité, mais est de moins en moins capable de les garder.

C'est là tout le paradoxe français. La France continue de former des éléments de qualité, mais est de moins en moins capable de les garder. Les postes de docteurs es... en France sont extrêmement compliqués à obtenir alors que les pays étrangers ouvrent davantage leurs portes. La France offre peu de postes et ceux-ci sont réservés à la cooptation ou à des corporatismes politiques de droite comme de gauche, avec peu de moyens et des salaires, certes largement corrects en comparaison du salaire moyen, mais très largement en dessous des émoluments possibles dans le reste du monde. Et pourtant, la France manque à la fois de postes, de personnel et évidemment de fonds. Les enseignants chercheurs en France sont passés de 4,4 candidats pour un poste à 7,9 aujourd'hui, cela en dix ans. *A contrario*, le nombre de

doctorants a baissé en France de 13 % en dix ans. Il y a moins de docteurs mais il y a plus de postulants.

Il y a de plus en plus d'élèves dans le supérieur mais, parmi eux, de moins en moins s'engagent vers des études très longues de troisième cycle, moins d'enseignants, moins de postes, davantage de doctorants de qualité qui ne trouvent pas les moyens pour vivre et chercher ; il y a des locaux qui, dans le public, ne sont absolument plus adaptés à l'accueil des personnes. Et, petit à petit, se vérifie le postulat énoncé par Chomski.

À terme, c'est la qualité de la formation supérieure qui est remise en question. Moins de formateurs qualifiés, moins d'élèves bien formés, moins d'emplois attractifs. Outre cette baisse du nombre de doctorants, ce sont les multiples départs des diplômés vers l'étranger qui expliquent partiellement cette chute. En effet, alors que la France rogne sur ses budgets, les grandes puissances étrangères ont compris l'incroyable potentiel d'un financement pertinent. Les puissances traditionnellement en concurrence avec la France sur ce marché comme les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon ou l'Allemagne, continuent d'attirer les cerveaux, mais l'arrivée sur ce segment de nouveaux acteurs comme la Chine depuis longtemps, l'Inde ou les pays du Golfe de manière plus récente, accentue cette fuite.

Le financement même des études n'est pas assuré par l'État, et les doctorants sont obligés de travailler. De plus, ceux qui restent en France sont, après l'obtention de leur diplôme, à 55 % sans emploi ou en situation professionnelle précaire. Il est difficile d'obtenir son diplôme et difficile de le monnayer ; la solution est donc souvent de partir à l'étranger, qui propose des salaires plus attractifs et des conditions de recherche quasi inexistantes en France actuellement.

Résumons :

- des études longues et difficiles qui ne sont pas financées ou rarement par l'État ;
- l'obligation de travailler en dehors de l'apprentissage pour financer la vie quotidienne ;
- des conditions de recherche médiocres, voire mauvaises ;
- un faible espoir, quand on se retrouve sur le marché du travail, d'obtenir une situation en rapport avec ses compétences ;
- une concurrence exacerbée dans le recrutement des cerveaux

sont les éléments qui font qu'il devient impossible d'exercer en France. ■

OMAR GOUSMI ET DAPHNÉ RICHARD.
(À suivre.)

Crises agricoles

Le Salon de l'agriculture 2023 s'ouvre dans une ambiance plus que morose : les prix des engrais et de l'énergie explosent, le conflit avec la grande distribution se durcit, sécheresse et grippe aviaire sont de retour et les subsides bruxellois s'amenuisent. La pêche française, confrontée au Brexit, n'est pas mieux lotie.

La grippe aviaire poursuit sa diffusion.

– L'épidémie qui touche principalement les volatiles continue de se diffuser en France et en Europe, essentiellement via des animaux sauvages susceptibles de contaminer des élevages. Les autorités sanitaires sont sur le pied de guerre dans de nombreux départements français. Il suffit d'ouvrir la presse locale pour s'en rendre compte.

Dans la Manche, un arrêté préfectoral interdit la vente de volailles sur les marchés depuis le 29 décembre dans un rayon de 20 km autour de Tamerville. En Moselle, suite à la découverte de cas à Hagondange et Pont-à-Mousson sur des mouettes rieuses, des arrêtés ont été pris pour limiter les contacts entre faune sauvage et élevages. La contamination dans le Gers et les Landes a poussé à prendre des mesures de surveillance dans 35 communes du département voisin des Pyrénées-Atlantiques, plus particulièrement à Came, Sames et Lérén. Dans le Nord, Roubaix est touché comme en ont témoigné là encore des corps de mouettes rieuses. En Île-de-France, ce sont les départements de l'Essonne, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine qui sont concernés, etc.

Ce qui préoccupe les autorités, c'est la diffusion de la grippe aviaire à des mammifères : un élevage de 50 000 visons a été abattu en Galice (Espagne) et un chat contaminé a été euthanasié en France, dans les Deux-Sèvres, au mois de décembre dernier. Le risque de transmission à l'homme de cette forme d'influenza, autre nom de la grippe, n'est pas nul, même si ce danger potentiel est pour l'instant beaucoup moins préoccupant que les dégâts causés aux élevages avicoles. Pour sauver ces derniers, l'urgence de mettre au point un vaccin efficace se fait chaque jour un peu plus sentir. Il est attendu à l'automne 2023, mais sa diffusion supposera l'accord des autorités européennes et probablement des accords internationaux avec chaque pays importateur.

La PAC sans marges de manœuvre. – C'est le commissaire européen en charge de l'Agriculture lui-même, Janusz Wojciechowski, qui tire la sonnette d'alarme : en raison de l'inflation à l'œuvre dans les États européens, le budget de la politique agricole commune (PAC) risque vite d'apparaître insuffisant pour permettre aux agriculteurs de surmonter leurs difficultés. C'est en substance ce qu'il a expliqué devant la commission de l'agriculture du Parlement européen réunie le 9 janvier. Une déclaration somme toute logique, mais qui n'a pas manqué de faire réagir les députés français au Parlement européen.



PIXNIO: PHOTO: DRAZEN NESIC.

Moisson en France. Alors que les crises agricoles se multiplient, le budget de la PAC est au plus bas.

Pour la députée européenne alsacienne Anne Sander (LR), la situation est effectivement grave : « *La PAC fond comme neige au soleil ! Le budget a été décidé avec une inflation faible. Avec les prix actuels, le budget se réduit pour nos agriculteurs. Or, au-delà des simples questions budgétaires, c'est de l'avenir de l'agriculture européenne qu'il est question !* » En effet, non seulement le montant des subventions est raboté par l'inflation, mais l'augmentation des coûts de production causée par la guerre en Ukraine (par exemple la flambée des prix des engrais ou des aliments pour bestiaux) affecte la rentabilité des exploitations agricoles, notamment de celles qui sont spécialisées dans l'élevage.

Il sera impossible de garantir la sécurité alimentaire avec un budget de la PAC aussi faible.

Déjà, dans un entretien remontant à novembre 2022, le commissaire européen expliquait qu'il sera à terme, en Europe, « *impossible de garantir la sécurité alimentaire avec un budget aussi faible* ». Reste à savoir comment trouver de l'argent supplémentaire pour la PAC alors que le budget de l'Union européenne est sollicité pour assurer le financement du plan de relance.

La Bretagne paie la note du Brexit. – Pas moins de 90 navires français éligibles à la casse. Ces derniers mois, les marins-pêcheurs français, notamment en Bretagne

et en Normandie, ont senti les effets de la crise ouverte par les restrictions désormais existantes à la pêche dans les eaux britanniques, par exemple autour des îles anglo-normandes. Seules 1 054 licences ont été attribuées par le Royaume-Uni, contraignant 164 navires de pêche à demander à profiter des indemnités de sortie de flotte. Sur 124 bateaux éligibles aux critères, l'accord a été donné pour 90. Ils termineront donc à la casse. C'est 3 % de la flotte française qui paie ainsi la note, salée, du Brexit, comme l'a annoncé le vendredi 17 février Hervé Berville, secrétaire d'État à la Mer, ancien député des Côtes-d'Armor.

Sur ces 90 navires, 45 sont bretons, soit 4 % de sa flotte. En pourcentage, ce sont les Hauts-de-France qui sont le plus touchés avec sept navires à détruire soit 6 % de la flotte locale. Le gouvernement souligne qu'en Irlande ou aux Pays-Bas, c'est 30 % de la flotte qui va disparaître, mais le coup est tout de même rude pour les pêcheurs français. Les armements concernés se partageront 65 millions d'euros versés par la Commission européenne. En conclusion de cette pénible affaire, on ne manquera pas de regretter que les droits des pêcheurs français n'aient pas été mieux défendus par les autorités françaises et européennes une fois le Brexit acté. À l'été 2026, de nouvelles négociations s'engageront sur le sujet entre l'UE et le Royaume-Uni, ce qui n'augure rien de bon. ■

JÉRÔME BESNARD.

Brèves agricoles

■ **Lait.** – Le groupe Lactalis et la société Celia Laiterie ont été mis en examen, le 16 février, « *pour tromperie aggravée et blessures involontaires* », à cause de leur mauvais gestion des cas de salmonellose propagés par des produits pour enfants sous les marques Milumel et Picot en 2005 puis en 2017. Il y a eu 300 plaintes de familles concernées. Le groupe espagnol Sodilac est également dénoncé par l'Association des familles de victimes du lait contaminé aux salmonelles.

■ **Volailles.** – La Commission européenne devrait publier sous quelques jours ses propositions de révision des normes de commercialisation des volailles. Sous la pression de l'Allemagne, et concurrence oblige, Bruxelles pourrait revoir à la baisse les règles du label « *poulets élevés à la ferme* », qui constitue un des points forts de la filière avicole française. Au mépris d'une profession qui a fait le choix de la qualité et qui subit de plein fouet les conséquences de la grippe aviaire. Et au mépris du consommateur. La France laissera-t-elle passer ce mauvais coup ?

République tchèque : un militaire au château

Le 28 janvier 2023 les Tchèques ont élu comme président, Petr Pavel, un ancien militaire de 61 ans, symbole de l'ancrage à l'Ouest de la société tchèque.

L'ancien président du comité militaire de l'OTAN et ancien officier des forces tchèques en Yougoslavie pendant la guerre civile, dans un pays où l'armée a un grand prestige, bénéficiait d'un parcours favorable à sa candidature, que confirme sa victoire avec 58,32 % des suffrages exprimés, l'ancien Premier ministre Andrej Babiš en recueillant 41,67 %... Mais ce qui caractérise d'abord cette élection présidentielle, c'est le fort taux de participation (plus de 70 % des électeurs inscrits), en progression de près de deux points par rapport au premier tour. Depuis 2013, date de la première élection du président de la République au suffrage universel direct, c'est le plus fort taux de participation. Les Tchèques se sont donc mobilisés pour cette élection alors que le chef de l'État dispose de peu de prérogatives : il nomme le directeur de la Banque centrale et les membres de la Cour constitutionnelle ; il est le chef des armées et peut mettre son veto



Petr Pavel, nouveau président tchèque. Il présida le comité militaire de l'OTAN de 2015 à 2018.

à un projet de loi voté par le Parlement. Pavel arrive en tête dans toutes les capitales régionales sauf Ostrava, et dans 11 régions administratives sur 14. À Prague, il obtient plus des deux tiers des voix. Ce n'est donc pas la victoire du candidat des villes contre le candidat des campagnes. Alors, pourquoi cette mobilisation ?

Son prédécesseur, le président Zeman, s'était efforcé de renforcer la dimension politique de sa fonction, n'hésitant pas à intervenir dans le travail gouvernemental et à contrecarrer certains projets comme l'adoption du mariage

pour tous, une conception que semble rejeter Pavel. Certains électeurs ont pu vouloir sanctionner cette attitude. Les prises de position plutôt favorables à la Russie et à la Chine de l'ancien président ont pu choquer les électeurs dans le contexte de la guerre en Ukraine. Il est intéressant de noter que, selon le *think tank* slovaque GLOBSEC, en 2021 43 % de la population considéraient la Russie comme une menace contre 84 % aujourd'hui. Il est vrai que la relation de la République tchèque avec la Russie a toujours été différente de celle de la Pologne. Les Tchèques

se sont longtemps souvenus que l'URSS avait été la seule à condamner les accords de Munich. Le PC tchécoslovaque avait une vraie base sociale dans un pays largement industrialisé dès l'entre-deux-guerres. Il n'aura pas fallu un an pour réduire tout cela à peu de chose. Les attaques d'Andrej Babiš contre son concurrent, présenté comme un va-t-en-guerre favorable aux livraisons d'armes à l'Ukraine et un suppôt de l'OTAN, ont été vaines. Ses relations d'affaires avec la Russie, son passé d'informateur avant 1989, ses démêlés judiciaires n'ont pas non plus joué en sa faveur, sans oublier sa gestion de la crise du Covid lorsqu'il était Premier ministre. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits marquants

■ **Ukraine.** – Un an après le début l'invasion par la Russie, Pékin propose un plan en douze points devant mener vers les conditions de la paix, plan immédiatement rejeté par les puissances occidentales. De son côté, Recep Tayyip Erdoğan a invité Vladimir Poutine à rechercher une « paix équitable » en proposant ses bons offices.

■ **Royaume-Uni.** – La succession de la Première ministre écossaise Nicola Surgeon, démissionnaire, est ouverte ! Le parti indépendantiste SNP, majoritaire au parlement local, a officialisé le 24 février les noms des candidats : Kate Forbes (ministre des Finances d'Écosse), Humza Youssef (ministre de la Santé) et Ash Regan (députée). Les résultats du scrutin inépuisé au SNP seront connus le 27 mars.

■ **Gabon.** – Les négociations entre le pouvoir et l'opposition pour l'instant unie, ouvertes le 10 février par le président Bongo, se sont achevées le 24 février. Chacun a pris des engagements en vue de l'élection présidentielle.

■ **Assyro-Chaldéens.** – Le 8 février 2023, le Sénat a voté une résolution reconnaissant le génocide perpétré par le gouvernement ottoman à l'encontre des Assyro-Chaldéens entre 1915 et 1918. Un texte identique a été déposé le 14 février sur le bureau de l'Assemblée nationale par Raphaël Schellenberg, député du Haut-Rhin.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **Al-Azaim.** – Le n° 21 du magazine *Voice of Khorasan* est sorti, daté du 4 février 2023. Édité par la fondation des médias Al-Azaim de l'État islamique de la province du Khorasan (ISKP), sous forme bimensuelle depuis le 31 décembre 2021 (n° 1), sur 51 pages avec illustrations en couleurs, il avait déjà retenu l'attention de certains chercheurs sur le site ou dans le mensuel spécialiste de l'Asie, *The Diplomat*, dans son numéro de février, sous le titre « *Le Djihad global dans un monde multipolaire* ».

L'État islamique en Syrie avait déjà connu son magazine entre 2014 et 2017, *Al-Dabiq* puis *Al-Rumiya*. Cette fois, la cible est assez différente, puisqu'il s'adresse principalement à l'Asie musulmane avec des éditions en ouzbek (en caractères cyrilliques), tadjik, ourdou,

hindi, farsi, pachtoun, dari, malayalam, russe et, bien sûr, arabe. Ses ennemis sont légion mais avec des accents marqués contre la Chine, sa répression des Ouïghours, qui y est largement documentée, et son alliance avec le Pakistan ; contre les Hindous, « adorateurs de la vache » ; contre les Talibans, suspectés d'être manipulés par l'Occident pour qu'ils se débarrassent du mouvement ISKP.

La *Voix du Khorasan* a consacré son n° 11 (3 août 2022) au « trou noir de l'Ukraine », se félicitant de la guerre en Ukraine qui oppose pour une fois les « croisés » entre eux, renvoyés dos à dos, ce qui représenterait une occasion dont l'islam politique devrait profiter. De même, si les États-Unis et la Chine devaient se faire la guerre, les musulmans pourraient en sortir les seuls vainqueurs, faisant émerger du chaos international le « *Dar al-Islam* » du chaos.

Le numéro de février 2023 lance également une attaque virulente contre la Coupe du monde de football au Qatar, la politique de « dé-islamisation » de l'Arabie saoudite engagée par le prince héritier, ainsi que le rapprochement avec Israël.

L'approche, purement religieuse, est résolument géopolitique. La Chine semble prendre l'ascendant dans l'hostilité. Le numéro daté du 2 septembre 2022 était centré sur une étude exhaustive du « rêve impérial chinois » tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La Chine, dans son projet de conquête économique, « la ceinture et la route », se heurterait de plus en plus aux forces islamiques, citant l'exemple de l'insurrection djihadiste au nord du Mozambique forçant les sociétés chinoises à se retirer. Des attaques cibleraient désormais les Chinois à Kaboul et sur les sites miniers, ainsi que les oléoducs et autres voies de transit à travers l'Asie centrale.

Y. L. M.

Parmi les conséquences du réchauffement climatique sur la géopolitique, la vie autour de la mer Rouge, déjà la mer la plus chaude du monde, est pourtant au cœur de la vision 2030 de l'Arabie saoudite.

Le passage de la mer Rouge

PAR YVES LA MARCK

Le pèlerinage à La Mecque est prévu pour la fin juin. Plus de trois millions de fidèles sont attendus. Le projet est de doubler ce nombre à échéance 2030. Or les experts ont calculé que la température y augmente plus vite que sur le reste de la planète : deux degrés de plus depuis 1980 contre 0,9. On devrait donc atteindre un niveau de chaleur et d'humidité intolérable. Plusieurs des parcours rituels ont été couverts et sont rafraîchis. Néanmoins, le nombre des décès naturels y est élevé.

Le littoral de la mer Rouge sur 4 500 km, le plus inhospitalier qui soit, ne compte qu'une seule ville plurimillionnaire, Djeddah, qui s'est développée uniquement à cause du pèlerinage. Aucun des huit États riverains (hors Israël) n'y a sa capitale ; elle est située souvent loin dans les terres ou sur les hauteurs, et sa vie économique lui tourne le dos. La mer Rouge, fermée jusque-là, n'est, depuis son ouverture grâce au canal de Suez, qu'un corridor où passent 10 % des pétroliers et 30 % des conteneurs sans s'arrêter.

Un pont sur le détroit de Tiran. – Pourquoi la mer Rouge sortirait-elle de sa torpeur ? À cause d'une lubie du jeune prince héritier saoudien ? Mohammed ben Salmane (MBS) prépare certes l'après-pétrole. Les champs de production sont à l'est, au fond du golfe Arabo-Persique, menacés par l'Iran, dans une province à majorité chiite. Il a compris que l'avenir du royaume ne se situe plus à l'est et donc qu'il doit émerger à l'ouest, et pas n'importe où à l'ouest mais au nord-ouest, là où le royaume jouxte trois frontières : Jordanie, Israël et Égypte. Si l'Arabie saoudite veut rester un acteur privilégié de la mondialisation, c'est dans ce golfe dit d'Aqaba, qui jouxte l'israélienne Eilat, voisine de l'égyptienne Taba. La grande idée liée à la zone nouvelle projet, NEOM (1), est celle d'un pont reliant « La Ligne » (ville futuriste) à Charm el-Cheikh, au sud de la péninsule du Sinaï. Un autre pont avait été imaginé en 2008 entre Djibouti et le Yémen au-dessus du détroit de Bab-el-Mandeb (28,5 km), mais n'a jamais été pris au sérieux. Celui du nord (appuyé sur les îles de Tiran et de Sanafir, cédées au royaume par l'Égypte en 2022) est plus crédible. Le détroit dit de Tiran ne mesure que 13 km. Il est stratégique pour l'accès au seul débouché israélien sur la mer Rouge, le port d'Eilat. Son blocus par Nasser fut responsable de la guerre des Six Jours en 1967. Aujourd'hui, il rapproche les ennemis d'hier : Netanyahu s'était rendu sur le site de NEOM rencontrer MBS le 22 novembre 2020. Après les traités de paix avec l'Égypte et la Jordanie, un



Le pont de Tiran. Il s'appuiera sur ces îles dont l'Égypte a reconnu la souveraineté à l'Arabie saoudite.

troisième est en voie de finalisation avec Khartoum. Israël a par ailleurs toujours été allié avec l'Érythrée qui lui avait accordé des facilités sur les îles Dahlak.

L'Arabie saoudite a pris la direction des événements à la faveur de l'effacement relatif de la diplomatie égyptienne, hier dominante sur la mer Rouge considérée comme un « lac égyptien ». Les Saoudiens ont mis sur pied en janvier 2020 un Conseil des pays arabes et africains riverains de la mer Rouge, qui a son siège à Riyad.

330 millions d'habitants entre Égypte, Soudan, Éthiopie, Érythrée, Somalie et Yémen, font face au grand vide de la péninsule Arabique.

Entre les deux rives. – Ce Conseil n'a pas vraiment pris corps, car l'Égypte s'oppose à ce que l'Éthiopie en fasse partie – Le Caire et Addis-Abeba sont en conflit sur le partage des eaux du Nil –, Riyad ne tient pas à inclure les Émirats arabes unis, qui verrouillent pourtant la sortie vers (ou l'entrée par) le golfe d'Aden (au Yémen, à Périm, Socotra, Aden, Al Moukalla). Le Somaliland, qui commande la côte sud du golfe d'Aden, n'est pas reconnu internationalement. Néanmoins, la raison principale de l'absence de contenu de ce Conseil est qu'il n'existe pas de sentiment de responsabilité commune, de perception d'une communauté économique et sociale entre les deux rives. 330 millions d'habitants entre Égypte, Soudan, Éthiopie, Érythrée, Somalie et Yémen, font face au grand vide

de la péninsule Arabique qui n'en compte que 55 millions dont la moitié d'immigrés.

Le Caire n'a cependant pas abandonné la partie, grâce à un atout majeur : sa marine, la 6^e au monde, la 2^e dans la région après celle de la Turquie. Le président al-Sissi a inauguré, en janvier 2020, la plus grande base navale sur la mer Rouge, à la frontière soudanaise, à Ras Banas, sur le site antique de Bérénice, d'où son nom. Sur les deux porte-hélicoptères français de type Mistral, vendus puis rachetés à la Russie avant d'être cédés à l'Égypte, l'un est affecté à la mer Rouge, l'autre à la Méditerranée orientale, tandis que d'autres bâtiments de conception française équipent la marine saoudienne. Les États-Unis ont constitué une force spéciale CTF-153 basée à Aqaba, sous autorité de la VI^e flotte. Les Russes avaient signé un accord en décembre 2020 avec les nouvelles autorités soudanaises pour des facilités à Port-Soudan. Le ministre russe des Affaires étrangères était à Khartoum le 8 février. Des navires russes escortent les pétroliers iraniens ravitaillant la Syrie. L'Iran a également disposé, à proximité de l'entrée du golfe d'Aden, une sorte de navire-mère à partir duquel peuvent se déployer des bateaux soit pour fournir des armes aux Houthis du Yémen – l'un d'eux a été récemment intercepté par des forces spéciales françaises –, soit pour attaquer des transports maritimes saoudiens. Rappelons enfin la base militaire chinoise inaugurée en 2017 à Djibouti où subsiste, pour mémoire – encore et pour combien de temps ? – une présence militaire française résiduelle et surtout des facilités portuaires.

NEOM se décompose en NEO (néo-) et M. : M. pour *Mustaqbal*, futur en arabe, mais que d'autres ont eu vite fait de traduire : M comme Mahomet, la « Ville neuve » (comme New York) se substituant pour ainsi dire à la « Ville sainte ». Le déplacement du centre de gravité du royaume de l'est vers le nord-ouest exprime en tout cas un recul du wahhabisme. La ville nouvelle sera hors zone mais aussi hors droit musulman (*charia*), le Hedjaz se différenciant déjà du Nejd par son obédience à l'école de droit chaféite comme l'Égypte. ■

(1). Voir *Royaliste* n° 1250.

► **Orients stratégiques (n° 13, 2022) :** « La mer Rouge : convoitises et rivalités sur un espace stratégique », sous la direction de Marc Laverge et David Rigoulet-Roze, L'Harmattan.

► Louis Blin, *L'Arabie saoudite, de l'or noir à la mer Rouge*, Éditions Eyrolles, 2021, et *La Ligue islamique mondiale. Le renouveau musulman ?*, Maisonneuve & Larose, Hémisphères, 2022.



L'ONU peut-elle sauver la paix ?

par Dominique Decherf.

L'ONU est-elle, plutôt que l'OTAN, en état de mort cérébrale, sur son lit de mort, à bout de souffle ? À 77 ans, la vieille dame, recluse dans sa maison de verre, sait-elle qu'elle se meurt, qu'elle est peut-être déjà morte ? Tenter de la réanimer passerait pour de l'acharnement thérapeutique. Est-ce le rôle de la France ? En a-t-elle les moyens ?

L'Ukraine n'est pas la première alerte : 2003 (l'Irak), 2011 (la Libye), 2017 (Trump), les accidents de santé n'ont pas manqué. Quel est le diagnostic ? Quatre défaillances : l'abus du droit de veto, la non-représentativité du Conseil, l'absence de puissance armée, la dérive humanitaire. À quoi une ordonnance pourrait prescrire quatre remèdes : changer de secrétaire général, grouper les amis, être indépendant, redonner du crédit à la médiation.

L'abus du droit de veto. – La première branche de l'alternative au veto, c'est le retrait, volontaire ou contraint. On peut préférer exclure la Russie comme l'avait demandé Zelensky ou qu'elle s'en aille comme elle avait commis la faute en 1950, ce qui avait permis de lancer l'opération de Corée. La Société des Nations (SDN) avait vu successivement le Japon, l'Italie et l'Allemagne la quitter avant d'exclure l'URSS en 1939 pour son invasion de la Finlande. La Charte, ayant imaginé le veto, n'a pas prévu de procédure d'exclusion. La Russie a néanmoins été suspendue du Conseil des droits de l'homme le 7 avril dernier.

L'autre branche de l'alternative, c'est de prendre le contrôle, au moins partiel, de l'organisation, ce qui est depuis l'origine le cas des États-Unis, qui jouissent *de facto* d'une majorité permanente au Conseil de sécurité (9 membres sur 15) du fait de son

mode d'élection par continent. La Russie et la Chine se sont retrouvées en position d'*outsider* au sein d'un « club » qui les traite en parvenus. Les non-permanents, renouvelés tous les deux ans, n'ont ni le temps ni les ressources pour s'investir et sont donc sous influence. 50 États n'ont jamais gagné un siège au Conseil en 77 ans. Le vieux continent européen (hors Russie) est sur-représenté avec cinq membres sur quinze, dont deux permanents et trois non-permanents (deux à l'Ouest, un à l'Est, division qui n'a plus de sens), actuellement Malte, la Suisse et l'Albanie ! (L'UE a un simple statut d'observateur.)

En 2013, la France avait suggéré que le veto ne puisse être utilisé en cas de « *crime de masse* ». On pourrait aussi imaginer que les États parties à un conflit les concernant ne puissent voter. En l'absence de réforme interne, la question de l'Ukraine a été transférée à l'Assemblée générale.

Diplomatie parlementaire. – Les Occidentaux ont été marris du nombre d'absentions et non-participation aux votes du 25 février et du 2 mars sur la condamnation de l'invasion de l'Ukraine, puis du 7 avril sur la suspension de la Russie à Genève (voir *Royaliste* n° 1234). Ils croyaient naïvement retrouver leur majorité automatique. Quand bien même leurs motions ont réuni une large majorité, elles

sont restées limitées. On aura retenu la désagrégation du monde, supposé uni en une « *communauté internationale* », et une solide volonté de non-alignement toujours vivace. « *L'unimonde* » avait déjà été mis à mal par le tiers-monde, devenu majoritaire après la décolonisation qui avait fait bondir d'un coup le nombre des membres de 51 à 104 en 1961. Initialement organisé en G 77, qui recense jusqu'à 132 membres (sur 193), le groupe dit « *des non-alignés* » a perdu sa consistance. Il n'y a plus de blocs mais une représentation ouverte à toutes les influences (et *lobbyings*), fluide et en large mesure imprévisible, d'un Parlement atomisé quoique dépourvu de pouvoir législatif.

Casques bleu pâle. – Si l'on parvenait à un cessez-le-feu en Ukraine, la question des observateurs voire d'une force d'interposition viendrait à être posée et donc d'une implication onusienne sous forme de Casques bleus. L'ONU se doit d'être crédible. Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) est dirigé par un diplomate français sans interruption depuis 1997. Jean-Pierre Lacroix depuis 2017 est le cinquième dans le poste. Il coordonne douze opérations qui mobilisent plus de cent mille hommes dont 60 000 militaires, essentiellement dans quatre pays (République démocratique du Congo, Soudan

du Sud, Mali, Centrafrique), dotés d'un budget annuel de 6,5 milliards de dollars (dont la France paye 5, 6 %). Les principaux effectifs viennent du sous-continent indien (Bangladesh, Inde, Népal). Comme il n'y a pas d'état-major onusien, chaque commandant sur le terrain bénéficie d'une large autonomie opérationnelle dont il ne se sert pas ou mal puisqu'il n'a pas de répondant militaire à New York. On l'a vu au Rwanda en 1994 avec le général canadien Roméo Allaire.

Spécialisés dans les pays faillis et les guerres civiles, ces commandants auraient du mal à revenir à leur fonction initiale dans les conflits interétatiques où ils s'étaient illustrés au Moyen-Orient.

Diplomates - magistrats ? Le seul succès dont l'ONU peut se targuer dans le conflit ukrainien est l'accord sur la navigation en mer Noire, des cargos céréaliers, conclu grâce au président Erdogan. Le rôle du secrétaire général a été limité mais sans doute indispensable. D'une manière générale, celui-ci a semblé se concentrer sur les aspects humanitaires des crises mondiales, la défense des droits de l'homme, les réfugiés dont António Guterres avait été le haut-commissaire pendant dix ans, la poursuite des crimes contre l'humanité. Dès mars, le débat a été placé au niveau pénal : Poutine ne pourrait être rendu personnellement responsable que de la décision initiale d'invasion – les crimes de guerre, eux, sont déjà justiciables de la Cour pénale internationale (CPI), mais ils ne relèvent qu'indirectement du chef du Kremlin. Or, le crime d'agression n'existe pas dans le Statut de la CPI (contrairement à Nuremberg). Il s'est donc agi de brandir l'arme d'un tribunal spécial comme pour l'ex-Yougoslavie. La confusion des deux domaines, sécuritaire et humanitaire, diplomatique et juridictionnel, est paralysante pour une organisation universelle comme l'ONU.

Les remèdes proposés seront-ils de nature à la remettre en état de marche ?

Le secrétaire général. – Le Suédois Dag Hammarskjöld, investi comme second secrétaire général de l'histoire en mars 1953, fut honni à son époque (à commencer par de Gaulle) avant d'être porté aux nues après sa mort le 17 septembre 1961 dans un accident aérien dans l'actuelle Zambie, sur lequel le mystère continue à planer (1). Comme il avait engagé l'ONU dans une aventure militaire sans précédent au Katanga, les sept secrétaires généraux qui lui ont succédé se sont bien gardés de suivre son exemple, pour n'être que des secrétaires mais pas généraux, comme le dit un responsable américain. Le souvenir n'a pesé que trop en 1994 dans le génocide au Rwanda.

Parmi les neuf secrétaires généraux, on trouve quatre Européens, deux Asiatiques, deux Africains, un Sud-Américain, mais curieusement aucun musulman (l'Égyptien Boutros-Ghali était copte) alors que l'Orga-



Le Suédois Dag Hammarskjöld, secrétaire général des Nations unies de 1953 à 1961.

nisation de la coopération islamique (OCI) compte un grand nombre de membres (54). Le rôle actif joué par le président indonésien à la tête du G 20 (le sommet réussi de Bali le 15 novembre avec la participation de la Russie – mais sans Poutine) le qualifierait pour le poste en 2026 alors qu'il aura terminé son second mandat à Djakarta. Ce serait un saut qualitatif devant lequel l'organisation universelle a jusqu'à présent rechigné, ainsi qu'un signe en direction de Pékin. D'autres avancent l'idée d'une première femme (la vice-secrétaire générale est une femme, musulmane du Nigeria, Amina Mohammed, qui a eu la lourde mission de rencontrer les chefs talibans à Kandahar le 20 janvier).

Le seul succès dont l'ONU peut se targuer dans le conflit ukrainien est l'accord sur la navigation en mer Noire.

Représentativité. – L'état d'atomisation du monde est propice à la manœuvre. La constitution d'un « cercle d'amis » est actuellement l'œuvre de la diplomatie chinoise qui a bien compris qu'il fallait être présente à tous les niveaux de l'organisation pour sortir de son isolement et peser réellement au sein du Conseil de sécurité. Elle l'a démontré le 6 octobre dernier en enterrant le rapport Bachelet sur les Ouïghours par un vote au Conseil des droits de l'homme à Genève (19 contre un débat, 17 pour, 11 abstentions). L'époque où la France disposait d'un réservoir de voix appréciable sur le continent africain est dépassée, laissant de nombreux pays, considérés comme périphériques, être la proie des grands et des émergents. C'est toujours parmi les « demi-faibles » que la France a le plus de chances (voir *Royaliste* n° 1247).

Indépendance. – Les représentants permanents auprès de l'ONU à New York sont la crème de la crème des diplomaties nationales, spécialement ceux des cinq membres permanents. Une mauvaise habitude aurait pu s'instituer de passer de New York à Washington (Levitte en 2002 et Araud en 2014 ; Delattre en 2014 faisant le chemin inverse), considérant que l'ambassade américaine serait plus importante pour la France. Or l'influence d'un ambassadeur bilatéral auprès de la Maison-Blanche et du Capitole est faible. Certes, les décisions du président américain sont plus décisives pour le sort du monde mais elles sont unilatérales. En revanche, un accord multilatéral où la France tient la plume se révèle souvent plus durable.

L'autre terrain d'influence à l'ONU, ce sont les organisations régionales, surtout celles qui organisent la défense collective comme l'OTAN et, dans une plus faible mesure, l'Union africaine. La coopération entre les cinq membres permanents avait connu une décennie prodigieuse entre 1988 et 1999, arrêtée par les initiatives unilatérales au Kosovo, en Afghanistan et en Irak. L'ONU avait réussi à gérer les suites avant d'achopper à nouveau sur la résolution libyenne en 2011. Poutine a gardé un mauvais souvenir de ces deux époques dont personne ne semble s'être excusé. L'OTAN est apparemment prête à recommencer en Ukraine, au détriment de l'instance naturelle de médiation, l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) dont le cadavre vient néanmoins de bouger encore pour la Moldavie.

La médiation. – L'esprit de la Charte doit être replacé au centre du dispositif, à savoir la paix contre la guerre. Or on constate, avec la guerre en Ukraine, un recul de la neutralité : Finlande et Suède veulent rejoindre l'OTAN, la Suisse est entrée au Conseil de sécurité, la diplomatie autrichienne n'a pas survécu à la chute du Mur. L'Union européenne a voulu se doter d'un Service d'action extérieure (SEAE) dont les représentants sont issus des 27, parmi lesquels quelques-uns de nos meilleurs diplomates, mais qui se révèle incapable de faire consensus sur les questions les plus disputées : pour preuve, le vote éclaté le 28 décembre dernier à l'Assemblée générale de New York sur la consultation de la Cour internationale de justice (CIJ) à propos de l'occupation israélienne des territoires palestiniens : 7 États de l'UE pour, 9 contre et 11 abstentions dont celle de la France (le texte a reçu 87 voix pour, 26 contre et 57 abstentions).

Restent la Turquie (bien placée sur l'Ukraine), Cuba (pour la paix en Colombie), le Saint-Siège (au Soudan du Sud)... Pourquoi pas la France ? Et demain la Chine. ■

(1). Henrik Berggren, *Dag Hammarskjöld, une vie au service du monde*, éd. du Félin, 2022.

Vendée : une biographie collective



Conséquence catastrophique des luttes politiques entre révolutionnaires, à Paris comme sur le terrain, la guerre de Vendée se termine en 1796 mais se prolonge de diverses manières jusqu'à nos jours.

Un film consacré à Charette a ravivé l'attention sur la guerre de Vendée. Auteur de nombreux ouvrages sur le sujet, Jean-Clément Martin a publié une synthèse de ses travaux. C'est une biographie collective qui tente de replacer le débat sur le terrain historiographique.

La guerre de Vendée n'aurait pas dû éclater sur cet ensemble de territoires qui n'ont pas de dénomination commune sous l'Ancien Régime.

Décidée par la Convention face à la pression des armées ennemies, la mobilisation de 300 000 hommes provoque des insurrections paysannes sur l'ensemble du territoire national. Les bandes armées sont dispersées au printemps 1793, sauf autour de Macheoul, occupée à la mi-mars par plusieurs milliers d'insurgés.

Il s'agissait là d'un événement local, qui aurait été maîtrisé si les Montagnards ne l'avaient pas inscrit dans la dramaturgie révolution-

naire. Les Girondins, qui ne sont pour rien dans l'affaire, sont accusés de mollesse. L'insurrection est transformée en guerre, l'ennemi intérieur étant placé sur le même plan que l'ennemi extérieur. L'invention d'une « guerre de Vendée » dans le discours montagnard produit une situation de guerre civile – aggravée par les erreurs tactiques des troupes dépêchées sur le terrain puis par le conflit entre Montagnards et Sans-culottes.

Jean-Clément Martin expose les grandes phases de cette guerre, impitoyable comme tous les affrontements de ce type : massacres de masse, exactions en tous genres, destructions systématiques. La promotion de ces atrocités en *génocide* n'a, selon lui, pas lieu d'être. Apparu dans le contexte de la lutte entre la droite conservatrice et la gauche mitterrandienne et développé selon la logique de concurrence victimaire, le thème du « *génocide vendéen* » est sans fondement, comme nous l'avons pour notre part toujours affirmé. Le discours d'extermination ne vise pas tous les Vendéens sur

l'ensemble du territoire national mais les « *brigands* » de la Vendée qui, dès 1795, sont désignés comme des « *frères séparés* », appelés à revenir dans la collectivité nationale.

Il n'y a pas non plus de « *mémoricide* ». Au XIX^e siècle, les Mémoires de la marquise de La Rochejaquelein sont largement diffusés en France et en Europe. Il faut d'ailleurs souligner que, sous la Restauration, les commémorations de la guerre ont été maintenues dans le domaine privé. Au XX^e siècle, la mémoire vendéenne a pu se nourrir d'une vaste bibliographie.

Qu'on n'imagine pas, cependant, une Vendée confinée dans le souvenir. À la fin du XIX^e siècle, les élites locales, catholiques et royalistes, ont développé le pays et ont réussi un solide alliage de tradition et de modernité qui permet à la Vendée de résister, aujourd'hui encore, aux ravages du néolibéralisme. ■

YVES LANDÉVENEC.

► Jean-Clément Martin, *Les Vendéens*, PUF, mars 2022. Voir l'entretien publié par l'auteur sur le blog de B. Renouvin.

Dans les revues

■ **Tous antimodernes ?** La toujours jeune revue *Esprit* propose un dossier aux accents bernanosiens : « *Pouvons-nous encore être modernes ?* » Le désastre climatique, une crise économique sans fin, la défiance vis-à-vis de la technique ou les excès de l'individualisme plaident contre la modernité. Pour autant, si le récit moderne est contesté, aucun autre n'a encore pris le relais et nous sommes « *coincés*, comme le dit *Esprit*, dans une sorte d'épilogue qui n'en finit pas ».

Pour la philosophe Stéphanie Roza, si nos contemporains doutent de l'avenir, c'est parce qu'ils ont le sentiment que la planète se dégrade sans qu'ils n'y puissent rien. C'est aussi parce que « *la mondialisation capitaliste des dernières décennies a eu des effets que personne n'avait réellement*

anticipés : combinée à la crise climatique et aux conflits régionaux, elle provoque et provoquera des migrations qui bouleversent la vie des sociétés d'accueil. Par ailleurs l'intensification des échanges internationaux est une des causes majeures de la propagation de la pandémie de Covid-19 ». Cette mondialisation a curieusement provoqué un « *repli angoissé sur soi* » ; le progrès s'est mué en fatalité.

Est-ce l'idée même de progrès qui est en cause ? Sans doute. Ou plus précisément d'un progrès qui s'imposerait de façon mécanique à l'humanité, sans qu'elle ait à y redire. Cette vieille lune née dans le cerveau du libéral Adam Smith, reprise par Marx et Engels qui en détournèrent le sens pour annoncer l'avènement inéluctable de « *la société sans classes* ». Il aura fallu attendre les années soixante-dix pour tordre le cou à ce canard. « *La critique antiprogressiste a ceci*

de légitime qu'elle vient rappeler à tous la part de choix qui nous incombe ». Comment sortir de l'inquiétude impuissante ? « *En redonnant toute sa place à la politique, en reprenant le contrôle du processus* ».

Le politiste Olivier Roy complète ce plaidoyer pour le volontarisme. Le XX^e siècle est le grand coupable de l'impasse actuelle, il a été « *le siècle de la perte de l'utopie* », « *le siècle du discours de la réalisation de soi, au niveau individuel* » qui a tout transformé en droits et en normes. Les débats actuels sont vides de sens ; conservateurs et progressistes rivalisent dans la production d'injonctions. Les débats tournent en rond autour des questions d'identités et de valeurs, alors que « *depuis 1995, en France, toutes les mobilisations populaires ont porté sur des questions économiques et sociales très concrètes. Cela explique la désaffection politique* ».

Pour finir, le philosophe Michaël Foessel émet des réserves sur certaines critiques de la modernité. Certes, « *on ne peut plus réaliser des désirs infinis dans un monde aux ressources finies* » et « *il est urgent de prendre la mesure de notre appartenance à la Terre* ».

Mais attention à ne pas retomber dans le mythe d'un nouveau monde clos, « *qui prendrait au niveau planétaire l'aspect d'une totalité sur laquelle nous n'aurions aucune prise* ». La tentation déterministe est au cœur des discours écologistes les plus radicaux. « *Il vaut mieux se fier au principe de l'inachèvement du monde, qui soumet toutes les ontologies à la possibilité d'une échappée. Si l'anthropocène est déjà présent, l'ère de l'humanité, elle, est loin d'être advenue* ». ■

PAUL GILBERT.

► *Esprit*, n° 493-494, janvier-février 2023.

DR



Par Gérard Leclerc

Retrouver Charles Péguy

Charles Péguy est forcément au programme de l'anamnèse qu'imposent les anniversaires, puisqu'il naquit à Orléans le 7 janvier 1873, il y a 150 ans. Mais que retient-on de lui, alors que l'année est riche en commémorations (Pascal, Barrès, Colette...)? Sa mort héroïque, le 5 septembre 1914 à Villeroy, sur les hauteurs de Meaux, lui assure une gloire indiscutable, avec le souvenir qu'il fut un écrivain important et le poète qui célébra le mieux Jeanne d'Arc. Mais pour le reste? A-t-on idée de la nature de sa pensée, de la façon dont elle s'implique dans le cours de l'histoire contemporaine? Rien n'est moins évident, pour cette première raison que l'homme des *Cahiers de la Quinzaine* avait un caractère disons impossible, que son travail imposait une sorte de solitude, parce que sa farouche liberté le mettait à part des coteries. C'est pour cela qu'il avait créé sa propre publication, la seule où il pouvait publier ses propres textes.

En 1992, Alain Finkielkraut a trouvé le mot adéquat : Péguy serait, par excellence, le *Mécontemporain*. Il lui est resté collé à la peau, comme philosophe décalé par rapport à son époque. Mais l'invention en revenait à l'auteur de *Notre jeunesse*, qui donnait ainsi la mesure de son refus de la mode du temps, de cette légèreté pour laquelle il n'avait nulle indulgence. Il m'arrive de songer à ce que Péguy pourrait penser de la *cancel culture* ou même de la sociologie bourdieusienne. Mais c'est inutile, parce qu'il a déjà tout dit à leur propos : « *Tout l'aviilement du monde moderne, c'est-à-dire toute la mise à bas prix du monde moderne, tout l'abaissement de prix vient de ce que le monde moderne a considéré comme négociables des valeurs que le monde antique et le monde chrétien considéraient comme non négociables. C'est cette universelle négociation qui a fait cet universel avilissement.* » Que la modernité soit devenue l'étalon de toute appréciation des réalités l'aurait mis en colère, non pas par refus *a priori* des progrès possibles, du gain envisageable, mais par la conscience qu'il avait de l'imposture de ceux qui se prétendent d'avant-garde et perdent de vue où réside la vraie densité humaine.

Ce qui importe, c'est d'entrer dans l'élan de cette prose très particulière : prose parlée, familière, qui n'hésite pas sur la répétition par souci de convaincre, d'emporter le lecteur dans le mouvement de vagues qui se succèdent. *Notre jeunesse* est son texte le plus achevé pour comprendre son engagement politique, singulièrement celui qui fit de lui le plus incandescent des défenseurs du capitaine Dreyfus. L'éloge constant qu'il fait de la mystique pour mieux déprécier la politique peut dérouter. N'y a-t-il pas un art royal platonicien supérieur à tout l'art des *combinazione*, et le simple souci civique n'est-il pas sens de l'amitié sociale? Oui, mais l'auteur de *Notre jeunesse* est d'abord préoccupé de défendre l'authenticité d'un combat qui risque de s'émousser. C'est son ami Daniel Halévy qui l'a contraint à cette apologie de son passé, à cause d'un certain désenchantement. En résumé, c'était très beau, ce combat en faveur de l'innocent, mais n'a-t-il pas joué en défaveur de ce que les antidreyfusards mettaient en avant : « *Voici telles institutions, cette armée, cette Église avec toutes leurs tares. Pourtant elles existent : si peu de choses existent ! Et parce qu'elles existent, elles sont vénérables !* »

Péguy ne pouvait que bondir. Jamais il n'avait voulu s'attaquer à ces institutions, et si certains dreyfusards avaient associé leur cause à l'antimilitarisme et à l'antipatriotisme, c'était une trahison ! Et de vouloir revenir à ce qu'il avait de plus pur, de plus pré-

cieux dans la cause et qui, pour lui, s'incarnait dans une personne, celle de Bernard Lazare. « *Il avait, indéniablement, des parties de saint, la sainteté. Et quand je parle de sainteté, je ne suis pas suspect de parler par métaphore. [...] Il vécut et mourut comme un martyr, il fut un prophète.* » Car cet homme seul, même abandonné au début par la communauté juive, s'était dressé contre l'injustice d'une condamnation. Pierre Boutang, avant même son rejet de l'antisémitisme, avait été convaincu par la véracité de ce portrait.

Est-ce à dire que la pensée politique de Péguy est parfaitement lisible et ordonnée? Certes, sa République c'est « *notre royaume de France* », et il n'y a pas de césure, pour lui, entre l'ancienne France et celle d'après 1789. Ou s'il y a une césure, il la situe autour de 1880, avec une mutation de civilisation qui affecte les mœurs les plus profondes. En même temps, il ne semble pas y avoir de sa part réprobation de la Révolution dans sa période terroriste. Et lorsqu'il se retourne contre Jean Jaurès, c'est de la guillotine de Robespierre qu'il le menace pour haute trahison.

Mais il faut chercher chez le penseur ce qu'il y a de plus approfondi dans une œuvre dont la fécondité et l'ampleur nous émerveillent, surtout lorsqu'on se souvient qu'il nous a été enlevé à 41 ans ! Sa hauteur de vue et sa pertinence méritent d'accompagner les générations à venir, celles qui n'oublieront pas son conseil pressant justement rappelé par Alain Finkielkraut : « *Plus nous avons de passé, plus nous avons de mémoire (plus ainsi, comme vous le dites, nous avons de responsabilité) plus ainsi aussi ici nous devons la défendre ainsi. Plus nous avons de passé derrière nous, plus (justement) il nous faut le défendre ainsi, le garder pur.* »

Il n'est pas possible d'évoquer Péguy sans son christianisme, qui s'exprime notamment dans sa poésie et le merveilleux *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*. Peut-être plus encore que Claudel, il est l'équivalent de Dante pour notre littérature. Et son lyrisme est chargé d'une force théologique qui a permis à Hans Urs von Balthasar de l'admettre dans la galerie des génies du christianisme, à l'égal d'un Irénée de Lyon, d'un Jean de la Croix et d'un Pascal. Certes, l'intéressé aurait répliqué dans un sourire : « *Il importe extrêmement de ne pas m'affubler en Père de l'Église. C'est déjà beaucoup d'en être le fils.* » Balthasar n'en affirme pas moins : « *Pour le début du XX^e siècle, Charles Péguy peut être considéré comme le meilleur représentant d'une esthétique théologique parce qu'il accomplit sur le territoire catholique exactement le même tournant polémique contre "l'esprit de système" que Kierkegaard avait accompli contre l'hégélianisme. Il représente donc la même intention existentielle que celui-ci, mais par suite d'un enracinement biblique plus radical que chez le Danois il évite sa faute : la séparation de l'esthétique et de l'éthique (ou de la religion).* » Fort d'une connaissance approfondie de l'ensemble de l'œuvre, Balthasar est en mesure de percevoir ses grands axes, les préliminaires humanistes ne contredisant pas l'achèvement spirituel, car il y a chez lui une unité indéracinable : « *Le christianisme est profondément humain, il est même, absolument, tout ce qu'il y a de plus humain, de plus profondément humain. Puisqu'il est le seul qui ait mis l'humanité au pas de Dieu.* » (*Dialogue de l'histoire et de l'âme charnelle.*) ■

► Charles Péguy, *Œuvres complètes*, La Pléiade.

► Alain Finkielkraut, *Le Mécontemporain*, NRF-Gallimard, 1992.

► Hans Urs von Balthasar, *La Gloire et la Croix. Styles. De Jean de la Croix à Péguy*.

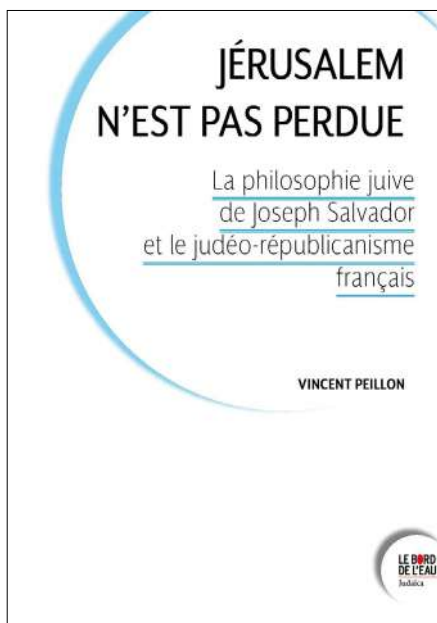
La République des Hébreux

Constamment attentifs à la généalogie de la République, nous découvrons grâce à Jasmine Getz l'œuvre de Joseph Salvador et l'impressionnante étude que Vincent Peillon a consacrée à ce philosophe du XIX^e siècle, qui retrouva l'inspiration mosaïque des révolutions modernes.

Vincent Peillon, ancien ministre socialiste de l'Éducation nationale, mais toujours agrégé de philosophie, propose un livre savant, avec un appareil critique important et une bibliographie considérable sur l'œuvre puissante d'un penseur juif du XIX^e siècle, Joseph Salvador (1796-1873). Celui-ci était lu à son époque par les saint-simoniens, Benjamin Constant ou Ernest Renan, mais a été oublié depuis. À ce propos, il est bon de rappeler que, dans la guerre spirituelle et politique entre Rome et Jérusalem, entre Esaü et Jacob, qui se poursuit encore aujourd'hui, sa défense de « l'honneur des juifs » avait valu à Salvador la mise à l'*Index librorum prohibitorum* de l'Église catholique, ce qui explique aussi cet oubli. Vincent Peillon nous fait donc redécouvrir le « judéo-républicanisme » de Salvador, qui montre comment les trois révolutions – anglaise, américaine et française – se sont inspirées de la Loi de Moïse ou de la « République des Hébreux », mais surtout comment cette dernière est toujours porteuse d'avenir.

Le titre de l'ouvrage, *Jérusalem n'est pas perdue*, s'oppose fermement au *Hierosolyma est perdita*, cri de guerre des croisés puis énoncé réduit à son acronyme, « Hep-Hep », devenu cri de ralliement des pogromistes au début du XIX^e siècle en Allemagne (Wurzburg, 1819). Que Jérusalem ne soit pas perdue, malgré sa destruction par les Romains en 70 de l'ère chrétienne, malgré la victoire du christianisme, malgré vingt et un siècles d'exil de son peuple, reste la civilisation dont elle est l'origine et qui est toujours celle de l'Occident, source à laquelle tout aujourd'hui (*hayom*) peut retourner s'abreuver.

Joseph Salvador a voulu prouver par ses écrits sa fierté d'être juif, judéo-républicain et non franco-juif. Vouloir rendre au judaïsme son identité et la fierté de celle-ci est son propos inaugural. Il affirme que l'hébraïsme (sans le Talmud) est la matrice du républicanisme moderne, que le modèle politique de notre modernité est à retrouver dans la Bible hébraïque et les lois de Moïse : car il n'y avait pas de roi dans cette république des Hébreux, mais un contrat social soutenu par un idéal de liberté : « Souviens-toi : tu fus esclave en Égypte » (Deut. 15, 5). L'année du jubilé promouvait l'égalité et la justice sociale (Lév. 25, 10-13) par la



La loi de Moïse et la république des Hébreux fournissent le modèle d'un présent démocratique, républicain, libéral, socialiste.

restitution des terres à leurs anciens propriétaires, la rémission des dettes, la libération des esclaves et le repos de la terre. Enfin, prévalait un idéal de fraternité puisque nous sommes tous issus d'Adam et Ève et que le judaïsme n'a jamais converti quiconque avec l'épée. Liberté, égalité, fraternité sont donc des valeurs juives universelles, qui proviennent des Tables de la Loi et de la république juive des Hébreux.

Après la Révolution française, au début de la sécularisation, il fallait une autre religion que celle du catholicisme traditionnel, une alliance entre spirituel et temporel, religion et politique. Le dernier livre de Salvador (1860), *Paris, Rome, Jérusalem ou la question religieuse au XIX^e siècle* proposait l'hébraïsme, soit la « religion mère », sociale, tolérante et donc moderne. Car l'Israël antique ne fut ni théocratie ni monarchie caricaturale, mais un État de droit où l'exercice du pouvoir et la répartition des richesses se faisaient largement, où les affaires de la religion étaient sous le contrôle d'un magistrat civil qui instaurait la concorde entre tous les citoyens.

Salvador préconise donc la création d'un nouvel État, un pont entre l'Orient et l'Occident, englobant les frontières de l'ancien Israël. Aussi est-il considéré comme un proto-sioniste et sa thèse sera reprise par des penseurs sionistes ultérieurs tels que James Darmesteter et Théodor Herzl.

L'ouvrage important de Vincent Peillon remédiera à l'oubli de Joseph Salvador comme à l'ignorance du judaïsme français. Ni Bergson ni Brunschvicg, les deux maîtres de la philosophie française dans la première moitié du XX^e siècle, ne sont connus en tant que philosophes juifs. À l'instar de Cohen, Rosenzweig, Levinas, Buber, de Scholem, Benjamin et Strauss, bien plus célèbres dans le champ philosophique, le moteur de la réflexion de Salvador est évidemment le judaïsme mais dans le champ politique, ce qui est bien plus risqué étant donné la détestation toujours actuelle d'Israël, comme peuple et État. Pour Salvador, dans son aujourd'hui mais dans le nôtre tout autant, la Loi de Moïse et la République des Hébreux fournissent le modèle d'un présent démocratique, républicain, libéral, socialiste, ce qui est l'ambition politique de Vincent Peillon lui-même. L'intelligence de la tradition, et non la « table rase », peut construire un avenir différent, c'est le message plus général que nous délivre Vincent Peillon : maintenir une alliance, une loi, des préceptes, ne pas rompre le lien entre éthique et politique devraient valoir pour tous les « élus du peuple » dans les institutions politiques actuelles, et nous en sommes bien loin. Finalement, cet ouvrage est très actuel. Vincent Peillon entend retrouver le judaïsme avec la figure de Salvador, mais il veut surtout nous faire entendre et comprendre les enseignements de la loi mosaïque et la résistance des juifs : espérer un lendemain qui peut surgir à chaque moment de nos vies (prophétisme et messianisme juifs, au présent), faire droit aux vaincus et aux victimes, affronter les puissants, instruire.

Qu'y a-t-il à partager entre notre époque déchristianisée, désenchantée, démoralisée, « laïcisée », et le combat de « l'enfant réveillé du vieux lion de Juda » comme se présentait Salvador ? Pour Salvador, la laïcité française n'est qu'une version sécularisée de la domination et de l'exclusivisme « catholique », c'est-à-dire universel. Existe un autre universel, la version juive, qui ne cherche pas à neutraliser les différences ethniques, nationales, religieuses, culturelles afin de construire la vie commune et la paix. Cet universel autre est pour Joseph Salvador, et sans doute aussi pour Vincent Peillon, pleinement républicain et même socialiste. Il a pour autre nom tolérance, qui n'est ni faiblesse ni lâcheté mais respect des diversités et, en premier lieu, respect de la Loi. ■

JASMINE GETZ.

► Vincent Peillon, *Jérusalem n'est pas perdue, La philosophie juive de Joseph Salvador et le judéo-républicanisme français*, éd. Le Bord de l'eau, 2022.

Du rifici à la FFR

Le XV de France a débuté son Tournoi des Six nations par une difficile victoire contre l'Italie puis une défaite en Irlande après un match d'une grande intensité physique.

L'équipe d'Irlande (XV du Trèfle, composé des meilleurs joueurs de l'Eire et de l'Irlande du Nord), première du classement mondial devant la France, a mis fin à une série inédite de quatorze victoires consécutives des Bleus, tenants du titre de l'édition 2022 de ce tournoi avec un Grand Chelem (5 victoires en 5 matchs). Les « Cogs de France » restaient sur une série de 3 victoires à l'automne contre les trois « grosses » nations de l'hémisphère sud : Nouvelle-Zélande (les fameux All Blacks), Wallabies (kangourous) australiens et Springboks (antilopes sauteuses) d'Afrique du Sud, champions du monde en titre. Le 26 février, les Français ont battu l'Ecosse (le coriace XV du Chardon, vainqueur de l'Angleterre lors de son premier match). Ils devront encore battre les Anglais du XV de la Rose – le « crunch » déjà



WIKIMEDIA @ FABIENKIAN

évoqué dans *Royaliste* (1) – le 11 mars, et enfin les Gallois du XV du Poireau le 18 mars. La victoire finale va donc se jouer entre Irlande (0 défaite), Ecosse, Angleterre et France (1 défaite chacune) et le week-end du 11 mars sera décisif pour les quatre, dans un sens ou dans l'autre (Angleterre-France et Ecosse-Irlande). Bref, une fin de Tournoi de haut niveau et pleine d'incertitudes, excellente mise en bouche avant la

prometteuse Coupe du monde, en France, du 8 septembre au 28 octobre 2023.

En revanche, à moins de sept mois de l'événement, le tableau est moins reluisant à la Fédération française de rugby (FFR) : élu en 2016, son président, Bernard Laporte, a été contraint à la démission par la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, après sa condamnation en première instance pour cinq chefs d'accusation – corruption pas-

sive, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, recel d'abus de biens sociaux et abus de biens sociaux. Il a fait appel. La Ligue nationale de rugby, qui représente les clubs formateurs de nos joueurs, et qui dispose de deux sièges au comité directeur (CD) de la FFR, exige, avec le ministère de tutelle, une assemblée générale afin de procéder à l'élection d'un nouveau CD et d'un nouveau président. Celle-ci devrait se tenir fin mars-début avril.

Avec la révocation, pour « harcèlement moral », en octobre 2022, de Claude Atcher, directeur général de France 2023 (groupement d'intérêt public organisateur de la Coupe du monde), puis l'ouverture d'une enquête judiciaire en janvier dernier pour le même motif, cela commence à faire beaucoup. Le rugby aime à se définir par la formule « *Un sport de voyous pratiqué par des gentlemen* ». À la Fédération, il semble que certains en ont inversé les deux principaux termes... ■

LOUIS DAUVALIE.

(1). *Royaliste* n° 1208.

Théâtre

■ **En attendant Godot.** – Le sol de la scène, et le fond, ont le grain des vieilles photographies, dans des tons de gris et de sable. Tout est sec, l'eau ne coule plus. Une pierre, un arbre. – *Rien à faire – Je commence à le croire...*

On est à la campagne, Vladimir et Estragon sont deux vagabonds, ils attendent Godot. Sans vraiment savoir pourquoi, ni qui il est, ni même s'ils sont au bon endroit ni au jour dit. Dans un sentiment constant de déjà-vu, ils passent le temps, jusqu'à l'arrivée de Pozzo et Lucky, le propriétaire des lieux auto-affirmé et son esclave domestique. Plus tard, un jeune garçon viendra dire que Godot ne viendra pas, qu'il viendra demain. Le lendemain, la journée recommence, l'arbre a des feuilles.

En attendant Godot est sans doute la pièce la plus



© LASCALA

connue de Samuel Beckett. Les personnages sont là, ils attendent, il ne se passe presque rien, leur monde se délite dans une attente absurde.

Alain Françon s'est saisi de Godot et l'a sublimé. Chaque mot est porté, enchâssé. Le texte est là, merveilleusement servi. Dans la mise en scène, dans le jeu des acteurs, tout est précis, ciselé, au cordeau.

Il y a une magie dans le texte de Beckett, cette journée absurde qui se répète, les sentiments des personnages infusent dans les spectateurs. Une magie qui met le sourire aux lèvres du spectateur, et quand il rit, c'est face à lui-même, face à ce qu'il a éprouvé, loin de s'être laissé emporter dans un éclat général.

Pour décrire le travail d'Alain Françon, j'irais volontiers chercher les mots de la chimie : raf-

finé, épuré, sublimé. Le résultat est d'une simplicité absolue, évidente, magique. J'ai retrouvé avec un immense plaisir un écho de Jacques Tati dans le Vladimir de Gilles Privat, savouré l'Estragon râleur et souriant d'André Marcon, l'abomination comique de Guillaume Lévêque en Pozzo. J'ai souri, j'ai ri. Avec toute la salle, longuement applaudi.

En programmant *En attendant Godot*, mis en scène par Alain Françon, La Scala nous offre un moment de théâtre aussi magique qu'essentiel. ■

GUILLAUME D'AZÉMAR
DE FABRÈGUES.

► **En attendant Godot**, de Samuel Beckett, à La Scala de Paris, avec Éric Berger, Guillaume Lévêque, André Marcon, Gilles Privat, Antoine Heuillet. Mise en scène : Alain Françon. Du mardi au samedi : 21 heures – dimanche : 17 heures. Jusqu'au 8 avril 2023.

Joseph de Goislard de Monsabert (I)

Anne, Jean, Timothée, Joseph est né à Libourne le 30 septembre 1887, dans la famille du saint-cyrien Jules de Goislard de Monsabert (1848-1925), militaire de carrière. Il est le cinquième des sept enfants de la fratrie. Son père, remarié en 1896, leur donnera encore une demi-sœur. Si l'aîné, Jean, se tourne vers les chemins de fer, Joseph manifeste dès sa jeunesse son intérêt pour la carrière des armes.

Le père et sa famille, casernant à Vannes (Morbihan, Bretagne), envoient les enfants faire leur scolarité chez les jésuites du collège Saint-François-Xavier. À l'époque, les sorties scolaires sont tournées vers les lieux de mémoire de la chouannerie. Le pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray devant la statue du comte de Chambord est obligatoire, comme les clameurs « Vive le Roi ! » Le père, confronté aux problèmes du temps, refusant les inventaires (1), prend la défense de l'un de ses subordonnés parce qu'il a refusé d'intervenir dans la maison de Dieu. Peu après, en quasi-retraite, il se fixe dans le Bordelais.

Son fils Joseph poursuit donc ses études à Saint-Joseph-de-Tivoli à Bordeaux. Paradoxalement, pour un futur général, il est assez mauvais en maths mais bon en latin-grec et littérature française. D'ailleurs, ses carnets militaires sont truffés de références et de citations littéraires (2).

Monté à Paris, admis à Saint-Cyr, dans la même promotion que François d'Astier de La Vigerie, il en sort sous-lieutenant en 1908. De 1912 à 1914, il sert au Maroc. Dorénavant, toute la carrière de Joseph de Monsabert devient indissociable de l'Armée d'Afrique.

Au début de la Grande Guerre, le lieutenant du 1^{er} régiment mixte de zouaves et de tirailleurs combat sur la Marne. Puis, le capitaine rejoint le 9^e régiment de marche des zouaves et participe aux combats sur l'Yser, à Verdun, au Chemin des Dames... Le chef de bataillon Monsabert termine la guerre avec la Légion d'honneur, la croix de guerre et sept citations...

En 1920, il entre pour deux ans à l'École supérieure de guerre et se spécialise dans le Maghreb. En même temps, il suit les cours du linguiste arabisant William Marçais, à l'École des langues orientales. « Mon père nous apprend un jour à la maison qu'il avait comme étudiant à son cours, assidu et régulier, un "petit officier" pétillant d'intelligence et de vie, du nom de Monsabert » (3).

Le lieutenant-colonel Joseph de Monsabert part en garnison en Afrique du Nord (Maroc et Algérie). En 1937, pro-



Le général de Monsabert (1897-1981).

mu colonel, il commande, à Miliana, le 9^e régiment de tirailleurs algériens (RTA), puis en 1939-1940 la 81^e brigade d'infanterie de Blida. Comme toute l'Armée d'Afrique, cantonnée hors de la métropole, Monsabert ne participe pas aux combats de la débâcle (juin 1940).

Du général Maxime Weygand, il reçoit ses étoiles de général de brigade en août 1941. Monsabert organise, du 6 au 10 novembre 1941, les fêtes du centenaire de la création d'un corps de tirailleurs et de spahis à Alger.

« Ceux qui n'ont pas vu le général de Monsabert au combat, que ce fût en France, en Tunisie, en Italie, en Allemagne, ne peuvent savoir ce qu'est un chef français. Il joint la science militaire la plus précise à l'enthousiasme le plus ardent, à la plus folle bravoure. »

Henri Giraud, *Un seul but : la Victoire*, Julliard, 1949.

Comme la grande majorité des Français, Monsabert n'est pas anti-pétainiste. Il dira en 1944 : « Qu'y a-t-il de coupable dans Vichy ? La collaboration ! La Révolution nationale était un besoin. Le régime bourgeois et parlementaire est tombé de lui-même dans la défaite. L'œuvre du Maréchal, dans son sens familial, moral et national eût été excellente si elle n'avait été influencée par les Allemands, par les théories racistes, et si elle n'avait donné dans le sectarisme. »

Lorsqu'au matin du débarquement, le 8 novembre 1942, le capitaine Louis Berteil, de l'état-major de Juin, appelle Blida, Monsabert lui répond : « Veuillez dire au général Juin que la garnison et son chef ont suivi leur devoir en se rangeant aux côtés des Alliés ! »

Peu après, rencontrant le général Jean Mendigal, commandant les Forces aériennes françaises en AFN, qui le questionne sur son attitude du 8 novembre :

« - J'ai agi en n'ignorant rien de la gravité de mon geste, mais en toute tranquillité d'âme et de conscience, avec la certitude de faire mon devoir.

- Impossible ! Que faites-vous de la discipline militaire ?

- Mon général, je n'oublierai jamais comment mon père a refusé, lors des Inventaires, de marcher contre les couvents et les églises.

- Il a eu tort !

- Non, mon général, car dans l'ordre, il y a : Dieu, la Patrie et puis les hommes. »

Déchu de la nationalité française par Vichy, quasiment mis au ban de l'Armée d'Afrique, comme les autres participants du 8 novembre, le général de Monsabert, sous l'autorité du général Henri Giraud, devient à Cherchell le commandant des Corps francs d'Afrique.

Comme l'explique son biographe Robert Maumet (4) : « Aussi ne peut-on même pas parler chez lui de "royalisme", cet isme impliquant une opinion, une doctrine. Comme pour beaucoup de Français appartenant à l'ancienne aristocratie, "le roi" fait intrinsèquement partie de la personnalité du général, au point qu'il ne lui vient même pas à l'idée de l'évoquer. Il est en fait le soubassement de tous ses choix humains... »

En contact avec Henri d'Astier de La Vigerie et l'abbé Cordier, c'est lui qui signe le laissez-passer pour que Michel Lepicart (alias le comte de Paris) puisse rejoindre Alger, en décembre 1942. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : Joseph de Goislard de Monsabert - II^e partie.)

(1). La loi de séparation des Églises et de l'État (1905) entraîne l'inventaire des biens possédés par les établissements religieux (églises, couvents, etc.) en vue de leur confiscation. L'armée fut réquisitionnée pour exécuter cette triste besogne.

(2). Général de Monsabert, *Notes de guerre*, présentées par le général Jacques de Monsabert, éditions Jean Curutchet, 2000.

(3). *Hommage au général de Goislard de Monsabert*, éditions Charles-Lavauzelle, 1978.

(4). Robert Maumet, *Le général de Monsabert, de la campagne d'Italie au débarquement de Provence*, éditions Gaussen, 2022.



Brèves royales

■ **17-19 janvier. Davos.** – Intervention au Forum économique mondial de la reine des Pays-Bas, Máxima, en sa qualité de représentante du secrétaire général de l'ONU pour la finance inclusive. Le couple royal belge et le prince Daniel, mari de l'héritière de Suède, étaient également présents, sans intervenir.

■ **27 janvier-9 février. Antilles néerlandaises.** – Tournée du couple royal néerlandais et de la princesse héritière Amalia dans les territoires des Caraïbes : les trois îles Sous-le-Vent, près de la côte du Venezuela (Bonaire, Aruba et Curaçao), et les trois îles du Vent, (Sint-Maarten/Saint-Martin, partagée avec la France, Sint-Eustatius/Saint-Eustache et Saba). Trois, les moins peuplées, ont acquis le statut de commune des Pays-Bas (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), tandis que trois (Aruba, Curaçao et Saint-Martin), les plus peuplées, sont des États autonomes – mais non indépendants – ayant le monarque comme chef d'État. Le passé esclavagiste a été abordé.

■ **6-8 février. Luanda.** – Visite d'État du couple royal espagnol en Angola, premier déplacement de ce genre de Felipe VI en Afrique subsaharienne. On parle d'une « *vocation africaine* » de l'Espagne qui n'a pourtant eu que deux colonies africaines (Guinée équatoriale et Sahara occidental).

■ **6-8 février. Dacca.** – Mission au Bangladesh de la reine des Belges, Mathilde, au titre des Nations unies, comme défenseur des Objectifs de développement durable (ODD), choisie pour son action dans les domaines de la santé mentale et de la condition féminine. La reine a visité les industries textiles au cœur de la controverse sur les conditions de travail ainsi que le camp de réfugiés de Kutupalong qui abrite un million de Rohingyas expulsés du Myanmar. Elle a été reçue par la Première ministre et le président du Bangladesh.

■ **13 février. Kakarvitta.** – Manifestation de grande ampleur, à la frontière indo-népalaise, en faveur du rétablissement de la monarchie hindouiste au Népal, en présence, pour la première fois depuis sa destitution en 2008 par la révolution « *maoïste* », de l'ex-roi Gyanendra, 75 ans, et de son fils, le prince héritier Paras Shah. Son petit-fils, Hridayendra, qui a atteint sa vingtième année le 30 juillet dernier, est le favori dans la ligne de succession.

MARIE-JO YORK.

Journée de l'IFCCE à Bordeaux le 11 mars

■ **L'Institut de formation civique et de coopération européenne, qui édite la revue Cité, organise à Bordeaux le 11 mars 2023 de 10 heures à 18 heures** au Centre Jean-Paul II, 21, rue Buchou (à 10 minutes à pied de la gare Saint-Jean) une journée de rencontres et de réflexion autour du thème « *Réchauffement, environnement, patrimoine et sociétés : quels risques, quelles solutions pour la France.* »

La journée sera animée par **François Gerlotto**, membre du comité directeur de la NAR et rédacteur à *Royaliste* et **Roland de Lary**, directeur général du Centre national de la propriété forestière.

Elle débutera par une présentation du sujet dans toute son ampleur, sera suivie d'un large débat qui profitera de la **présence et de l'expertise reconnue de Mgr le comte de Paris** dans le domaine de la gestion forestière, avec l'ambition d'aboutir à des propositions tangibles pour l'avenir.

Le réchauffement climatique est un phénomène planétaire qui touche l'ensemble des écosystèmes du monde. Mais ses effets présentent des différences marquées suivant les lieux, les écosystèmes et les environnements : entre l'océan et la terre, entre les écosystèmes tropicaux et tempérés, entre les territoires anthropisés ou sauvages, les conséquences du réchauffement sont très différentes.

Retenez dès à présent cette date : nous vous attendons nombreux.

Un repas sera pris sur place. Une libre participation aux frais sera proposée aux participants à cette journée.

Afin de pouvoir organiser au mieux cette journée, nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître au plus vite votre intention d'y participer, en nous précisant votre présence au repas pour le 5 mars 2023 au plus tard à l'adresse courriel de cette réunion : ifce.1103@yahoo.com.

Mercredis de la NAR

■ **Nos réunions du mercredi sont ouvertes au public.** Elles débutent à 20 heures précises à notre siège parisien, 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e (métro Picpus ou Bel-Air sur la ligne 6). La participation aux frais est de 2 euros. Un repas est servi sur place à 22 heures (8 euros).

Ceux de nos lecteurs qui ne pourraient pas assister à ces conférences ont la possibilité de les suivre en direct par vidéoconférence et de poser leurs questions au conférencier. Il suffit de nous adresser une demande par mail à l'adresse lejournald@nouvelle-actionroyaliste.fr pour recevoir un code d'accès :

Mercredi 1^{er} mars
Pas de conférence en raison des vacances scolaires.

Mercredi 8 mars
Benjamin Morel
pour son livre La France en miettes.

Mercredi 15 mars
Jacques Sapir et Emmanuel Todd,
Les enjeux de la guerre russo-ukrainienne.

Mercredi 22 mars
Invité et thème non définis.

La Nouvelle Action royaliste

■ **Date à retenir : le congrès de la NAR se tiendra cette année les 1^{er} et 2 avril, dans les locaux de la NAR.** Nos adhérents recevront prochainement les motions soumises au vote, l'ordre du jour détaillé et les modalités pratiques de participation au congrès. Pour ceux de nos lecteurs qui souhaitent adhérer au mouvement, c'est le moment. Envoi d'un dossier d'adhésion sur simple demande à l'adresse lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr.

Un Mercredi de la NAR à ne pas manquer !

Le Mercredi 15 mars à 20h00

Débat entre
Jacques Sapir et Emmanuel Todd
sur les enjeux de
la guerre russo-ukrainienne.

Compte tenu de l'affluence prévue, nous conseillons à nos amis de venir en avance pour trouver une place et réserver leur participation au dîner qui suivra.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.
CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

D.R.



Par Bertrand Renouvin

La France face à la guerre

Face à la guerre qui se déroule au cœur de l'Europe, nous en savons très peu sur les opérations militaires des deux camps et sur les discussions diplomatiques entre grandes puissances. Ces ignorances nous prémunissent contre les jugements péremptores et les déclarations intempestives ; elles permettent de clarifier autant que possible les enjeux de cette guerre et de s'interroger sur le jeu de la France. Ce travail de clarification est indispensable car les médias ont tout brouillé.

Il n'y a pas de « retour de la guerre » en Europe car elle est réapparue à la fin du siècle dernier avec la longue série de conflits qui ont fait éclater puis disparaître la Yougoslavie. Entre 1991 et 1999, la passion anti-serbe des médias et d'intellectuels transformés en entrepreneurs de guerre civile couvrit le viol du droit international et maintes complicités avec des extrémistes croates, musulmans et albanais tout aussi odieux que les miliciens serbes. La « guerre morale » est une tartuferie, qui masque les froids calculs de ses stratèges qui, en Ukraine, sont à l'œuvre depuis la révolution orange de 2004.

Il n'y a pas lieu d'opposer l'Occident à une Russie qui serait étrangère à l'Europe. L'occidentalisme est l'idéologie sommaire d'un Occident qui n'existe pas. Nous connaissons et aimons une civilisation européenne qui est proche mais différente de la civilisation américaine. Mais de quelles valeurs occidentales parle-t-on aujourd'hui ? Celles de l'humanisme classique ? Ou celles du bouleversement sociétal des valeurs traditionnelles ? En quoi la civilisation russe, de source chrétienne, serait-elle étrangère à l'Europe ? Même la défense de la Liberté prend une tournure illibérale lorsque les médias imposent, à quelques exceptions près, un discours univoque sur les événements.

L'unité et la diversité de la civilisation européenne, c'est ce qui nous permet d'appréhender sans cynisme un monde de rapports de force dans lequel les alliances sont fonction des situations géographiques, des tendances historiques, des intérêts nationaux ou impériaux. Depuis bientôt dix ans, nous assistons à une confrontation directe entre les États-Unis et la Russie, sous le regard de la Chine. Le 24 février 2022, le gouvernement russe a cru nécessaire de déclencher une guerre d'agression contre l'Ukraine. Faute d'avoir pu prendre le contrôle de cet État souverain, les envahisseurs se trouvent engagés depuis un an dans des batailles d'autant plus rudes que ce sont les États-Unis et leurs alliés qui affrontent, par le moyen des Ukrainiens, la Fédération de Russie. La catastrophe européenne que nous déplorions au lendemain de l'agression russe a pris l'allure

d'un affrontement entre deux blocs. L'analyse ne s'en trouve pas pour autant simplifiée.

Il est courant de célébrer l'Otan, bras armé de l'Occident, mais il ne suffit pas de rappeler que cette organisation est l'instrument des États-Unis qui commandent à des alliés soumis. Entre les États qui se bornent aux enjeux européens élargis au commerce international et les puissances qui ont par leur géographie un rang dans le monde – les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France –, il y a une différence majeure. S'y ajoutent des attitudes divergentes dans le conflit en cours. La vertu rationalisante de l'atome interdit aux États-Unis de se poser en éradicateurs du Mal face à la Russie – tandis que la Pologne peut prendre des positions maximalistes pour promouvoir ses intérêts nationaux.

Cette complexité n'est pas surprenante mais elle doit nous préoccuper d'autant plus que la France est embarquée dans un jeu qu'elle ne maîtrise en rien. À cause de l'alignement atlantique qui prévaut depuis vingt ans. À cause du retour dans le commandement intégré de l'Otan. À cause du flou d'une politique étrangère décidée par un homme qui ne consulte pas le Quai d'Orsay, qui n'écoute même pas la cellule diplomatique de l'Élysée. Il y a des jours où Emmanuel Macron esquisse une démarche médiatrice. Il y a d'autres jours où il paraît s'aligner sur le discours dominant...

Nous ne savons pas ce qu'il convient de faire en vue de la paix. Pour le savoir, il faudrait écouter Joe Biden, Vladimir Poutine, Volodymyr Zelensky et les diplomates chinois... Mais, citoyens français, nous voudrions qu'il y ait un chef d'État, non une girouette. Nous voudrions un chef d'État qui renoue avec notre politique millénaire d'indépendance et qui parle aux Russes selon le rang de la France, forte de ses armes nucléaires et de son expérience diplomatique. Nous voudrions un chef d'État qui retrouve sa capacité d'initiative dans le domaine de la politique étrangère. Nous voudrions un chef d'État qui remette madame Van der Leyen à sa place, en préalable à une remise en question de la Commission et des traités européens. Nous voudrions un chef d'État et un gouvernement capables de mobiliser l'économie nationale afin que la France soit en mesure de faire face à tous les périls qui nous menacent sur le continent et sur la planète – qu'il s'agisse des agressions militaires, du réchauffement climatique, des puissances mafieuses...

Quand cesserons-nous de subir les événements que nous pourrions orienter ? ■

Sommaire

Page 2 – Défense : rattrapage ou colmatage ? – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Haro sur les farfadets de Limoges. – L'Écho du net.

Page 4 – Un drame français : la fuite des cerveaux (I).

Page 5 – Crises agricoles. – Brèves agricoles.

Page 6 – République tchèque : un militaire au château. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 7 – Le passage de la mer Rouge.

Pages 8-9 – L'ONU peut-elle sauver la paix ?

Page 10 – Vendée : une biographie collective. – Dans les revues.

Page 11 – Retrouver Charles Péguy.

Page 12 – La République des Hébreux.

Page 13 – Rugby : Du rifici à la FFR. – Théâtre : *En attendant Godot*.

Page 14 – Joseph de Goislard de Montsabert (I).

Page 15 – Brèves royales. – Mercredis de la NAR – Journée de l'IFCCE.

Page 16 – La France face à la guerre.